

ter une loi prohibitive. Il gouverne la Confédération avec l'appui d'une majorité de beaucoup plus petite que celle que les prohibitionnistes ont obtenue à la récente élection. Il n'oubliera pas que refuser une loi de prohibition, ce serait jeter un insolent défi à sept provinces sur huit. Il se rappellera qu'une pareille conduite serait en violation directe des engagements les plus solennels et les plus formels, par lui donnés aux partisans de la tempérance.

Certains gens disent que sir Wilfrid Laurier n'a jamais pris d'engagement défini à ce sujet. Je citerai ici, pour le bénéfice de vos lecteurs, les paroles exactes de sir Wilfrid Laurier, c'est-à-dire une promesse aussi formelle que peut la rendre la parole humaine. Cette promesse a été faite à l'hôtel-de-ville de Carleton-Place, Ont., en réponse à une question que je posai à l'honorable ministre à la fin de son discours. Voici textuellement ses paroles : "Le parti libéral s'est engagé à la convention d'Ottawa, que, lorsqu'il arriveraient au pouvoir, ils consulteraient le peuple au moyen d'un plébiscite sur la question de savoir s'il désire ou non une loi de prohibition. Il ne m'appartient pas de faire la réponse, c'est le peuple qui doit la faire, et il aura de par le gouvernement la législation conforme à cette réponse."

M. HUGHES (Victoria-nord) : Qui a signé cela ?

M. MOORE : Le révérend George S. Huxtable, un très fort partisan, qui a toujours, je crois, appuyé le parti libéral. Ce monsieur a donné son dernier vote au parti libéral, et l'on peut en dire autant de M. Spence, de M. Carson et de centaines d'autres.

J'ai encore quelque chose à soumettre à votre considération, c'est-à-dire des extraits de lettres provenant d'agents envoyés par l'exécutif de Québec. On sait qu'une délégation s'est rendue chez le premier ministre pour insister auprès de son gouvernement afin qu'il donne une réponse déclarant ce qu'il ferait en présence du résultat obtenu par le plébiscite. Le premier ministre accusa les partisans de la tempérance de rester inactifs. Il dit qu'à sa connaissance, il n'y avait eu que deux assemblées dans la province de Québec, savoir : une à Montréal, et l'autre à Saint-Hyacinthe. Cependant, la société avait envoyé des agents chargés de faire valoir la cause de la tempérance parmi la population française de la province de Québec, et voici quelques lettres reçues, mais le nom de leurs auteurs en est omis.

14 septembre.—Plusieurs députés fédéraux, entre autres MM. — et —, ont reçu instructions du premier ministre et de M. Tarte de conseiller aux électeurs de voter contre la prohibition, mais ils ont résolu de rester tranquilles.

15 septembre.—Nous avons eu une magnifique assemblée à — ; au delà de 500 personnes étaient présentes. C'est la meilleure assemblée que nous ayons eue.

27 septembre.—J'ai parlé après la messe hier, et j'ai été bien écouté. — et —, hommes politiques importants, m'ont déclaré qu'ils avaient reçu des ordres sévères de sir Wilfrid Laurier, de faire fièche de tout bois pour combattre la prohibition. Vous pouvez donc tirer vos propres conclusions. J'ai été à — hier soir, et j'y ai tenu, dans la salle du conseil, une assemblée comprenant environ 150 personnes.

M. MOORE.

Du second représentant chargé de semblable mission fut reçue la lettre suivante :

10 septembre.—Eh bien ! à — et à — ne se trouvent que peu de personnes favorables à la prohibition. La plupart de ces cultivateurs ne veulent rien écouter. Ils ont une peur bleue de la taxe directe.

17 septembre.—J'ai été cette après-midi à —. Le curé de la paroisse y serait très heureux de voir adopter une loi comme celle-là. Il est en sa faveur, mais il ne peut se prononcer sur le sujet, par suite du défaut d'autorisation à cette fin de la part de son évêque. Son impression est que la plupart seront en faveur de la prohibition.

24 septembre.—Mardi j'ai été à —. J'ai été bien accueilli par le curé de la paroisse dans les deux endroits. M. l'abbé — m'a dit : "Dites à M. Bond de ma part que M. Laurier et son gouvernement agissent des plus étrangement. —. Ils ne veulent obtenir rien du tout." Il me permit de distribuer mes circulaires, considérant qu'elles feraient beaucoup de bien.

Eh bien ! voilà des lettres reçues des agents chargés de travailler en faveur de la prohibition par les officiers de la ligue fédérale de tempérance, ayant M. E. L. Bond pour président du comité exécutif, et M. Carson pour secrétaire. Si maintenant on doute de l'authenticité de ces lettres, voici ce qu'a dit celui qui les a écrites :

On sera prêt à les appuyer dans le cas où l'on ferait une enquête, et les points qu'elles soulèvent sont jugés d'importance suffisante.

Ces citations proviennent d'une organisation importante, la ligue fédérale de tempérance, par l'intermédiaire de son président et de son secrétaire. Or, si elles n'imposent pas au premier ministre et à ses collègues l'obligation, au nom de tout ce qui est honnête, juste et loyal envers le public, d'accorder la prohibition, je ne comprends plus ce que signifient les mots.

J'ai sous la main une certaine preuve des travaux opérés en certaines localités autres que Montréal et Saint-Hyacinthe, et que voici :

Ce qui suit est un état des assemblées tenues et de la littérature distribuée à Montréal et ailleurs dans la province, outre les travaux des deux représentants précédemment mentionnés, savoir : Montréal, 63 assemblées, 199,000 circulaires ; Compton, 120 assemblées, 73,000 circulaires ; Mégantic, 33 assemblées, 14,000 circulaires ; Miguic, 20 assemblées, 20,000 circulaires ; Wright, 15 assemblées, 20,000 circulaires ; Argenteuil, 34 assemblées, 55,000 circulaires ; Labelle, 39 assemblées, 12,000 circulaires ; Stanstead, 80 assemblées ; Québec, 9 assemblées, 10,000 circulaires ; Richmond, 41 assemblées, 21,000 circulaires ; Huntingdon, 35 assemblées, 21,000 circulaires ; Pontiac, 100 assemblées ; Brome, 69 assemblées ; Shefford, 25 assemblées.

Je demanderai maintenant à la Chambre : Après la préparation et la distribution de ces circulaires et la tenue de ces nombreuses assemblées, au prix de tant de temps et d'argent, et lorsque les honnêtes prohibitionnistes de ce pays ont été sous l'impression qu'on se conformerait à leurs vœux et que les promesses du gouvernement seraient exécutées, si leur cause obte-